RAPIDO!

Unesco

"Mannequin challenge" devant les Arènes. France Bleu Gard Lozère et la mairie de Nîmes appellent à se rassembler jeudi 2 février entre midi et 13h devant les Arènes pour participer à un "mannequin challenge", c'est à dire une mise en scène où tout le monde se fige pendant quelques minutes. La vidéo sera utilisée pour soutenir la candidature de Nîmes au patrimoine mondial de l'Unesco.

Concert

el'en-

tape is de

ıtilité

es terqu'au

peut lans,

volué 1e de

l'em-

l'ori-

cès à

in de

ıabi-

res-

seau.

dans

li au

h30

ssan

li de

), le

egis-

Les

gne

nes-

lais-

teur

aux

ions

res-

per-

lan-

me

aux

eux

are

Ibrahim Maalouf au Festival de Nîmes. Le trompettiste francolibanais est en concert dans les Arènes de Nîmes le samedi 15 juillet. Les places sont en vente.

Télé

Incroyable talent

L'émission de M6, la "France a un incroyable talent" cherche des candidats dans la région. Un casting régional est organisé du mercredi 22 au dimanche 26 février. Contact: 01 46 62 39 48 ou sur incroyabletalent.fr

Secours populaire Braderie solidaire à Vauban

Braderie solidaire du Secours populaire sur le site Vauban de l'université de Nîmes jeudi 9 février. Elle se tiendra salle H 0001 à partir de 10h. Livres, vêtements ou fournitures scolaires à prix symbolique.

Pensions alimentaires

Recouvrement des impayés
La caisse des allocations familiales
met en place l'agence de
recouvrement des impayés de
pension alimentaire. On peut y
accéder sur www.pensionalimentaire.caf.fr ou en appelant le
0 821 22 22 22. On y trouve des
conseils en cas de séparation ou
comment fixer une pension
alimentaire et que faire en cas de
non paiement.

ÉCOLOGIE

Un parc photovoltaïque 100% citoyen

À Aubais, des citoyens investissent pour créer leur parc photovoltaïque et ils ont besoin de soutiens.



La création d'un parc photovoltaïque géré uniquement par des citoyens : c'est le projet de l'association les Survoltés d'Aubais. Une superficie au sol de 4 000 mètres carrés avec 1 500 mètres carrés de capteurs, soit 1 000 panneaux, le tout situé sur l'ancienne décharge. Ce parc sera capable de produire la consommation de 150 foyers hors chauffage. "C'est une initiative écologique et durable assez unique en France car elle est 100% citoyen. Les personnes qui auront financé le parc en seront les propriétaires", explique un des initiateurs du projet, Christian Mercier. Selon l'association, les travaux pourraient commencer au mois de mai et produire de l'électricité dès l'automne. Mais, pour finaliser le parc, Les Survoltés recherchent de nouveaux souscripteurs.

Investir. "Ce parc à un coût de 330 000 €. Nous avons 80 000 € dans notre caisse, investis par une cinquantaine de citoyens, précise Christian Mercier, il faut rajouter à cela deux partenaires qui ont choisi d'investir dans le projet à hauteur de 17 000 €, la société Luxel à Pérols,

qui sera en charge de l'installation et de la maintenance des panneaux, et Enercoop LR. De plus, notre initiative a été lauréate d'un appel à projet écologique de la Région. Cette dernière subventionnera d'un euro chaque euro investi par les citoyens, à hauteur de 100 000€. Les voyants sont au vert, mais on a encore besoin de personnes prêtes à investir. "Ce futur parc photovoltaïque est sur les rails d'autant que la mairie d'Aubais a décidé de louer son terrain pour la modique somme de 600 € par an.

Renouvelable. Concrètement, le parc photovoltaïque sera géré par une SAS (société par actions simplifiée) dirigée par les citoyens. L'électricité produite sera revendue directement à la société Enercoop, fournisseur français d'électricité d'origine renouvelable. "L'argent servira en premier lieu à rembourser les citoyens investisseurs, à entretenir le site et, après, à financer des projets liés au développement durable, à la solidarité ou à l'éducation. Enfin, une partie servira au démantèlement du site après 30 ans d'exploitation", termine Christian Mercier. Julien Ségura

Photomontage du parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge publique d'Aubais

POUR CONTACTER L'ASSOCIATION:

- Le site : https:// survoltes.fr/Le mail :
- contact@ survoltes.fr
- Conférence sur le projet le mercredi 25 février à 17h au foyer de Saint-Dionisy.

ORD

ages. Des rondes de surveillance